



6365, 1<sup>re</sup> Avenue  
Montréal (Québec), H1Y 3A9  
514 596-5022 | [stmarc@cssdm.qc.ca](mailto:stmarc@cssdm.qc.ca)  
[st-marc.cssdm.gouv.qc.ca](http://st-marc.cssdm.gouv.qc.ca)

## DANS CE NUMÉRO

1. Mot de la direction
2. Code de vie de l'école
3. Rencontres de parents
4. Assemblée générale des parents
5. Arrivée des élèves le matin et le midi
6. Sortie des élèves le midi et en après-midi
7. Bénévoles
8. Service de garde
9. Frais scolaires
10. Courriel des élèves et des enseignants
11. Photographies scolaires
12. Journée de la déclaration de clientèle
13. Demandes de dernière minute au secrétariat
14. Autorisations parentales
15. Présence à l'école vs COVID

À la dernière page

Calendrier du mois de septembre

## Mot de la direction

*Par Sylvain Cléroux et O'Neill Langlois*

L'année 2021-2022 est lancée et pour le moment, nous pouvons dire que les choses se déroulent très bien. Grâce à la l'implication du toute l'équipe-école, ainsi que de la compréhension et de la collaboration des parents et des élèves, l'école a repris son erre d'aller.

Plusieurs éléments demeurent en suspens concernant la COVID et la gestion de l'école en contexte de pandémie. Nous continuerons à nous ajuster au fil de développements et des consignes qui nous seront émises par la DSP, le ministère et le CSSDM. Nous garderons naturellement notre habitude de vous tenir toujours bien informés.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une excellente rentrée!



## 2. Code de vie de l'école

La direction a rencontré les élèves vendredi dernier, afin de leur présenter le code de vie de l'école. Dans les prochains jours, ce code de vie vous sera acheminé et l'on vous demandera de le signer avec votre enfant à titre d'engagement. Il est également disponible sur le site de l'école, tout comme notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence : [st-marc.cssdm.gouv.qc.ca/ecole/code-vie](http://st-marc.cssdm.gouv.qc.ca/ecole/code-vie)

### 3. Rencontres de parents (3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année)

Les rencontres de parents pour les groupes de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année se dérouleront de façon virtuelle le jeudi 2 septembre à 18h30. Chaque enseignant communiquera avec vous par courriel pour vous envoyer les liens nécessaires pour rejoindre leur rencontre en ligne.

### 4. Assemblée générale des parents

Nous vous rappelons que l'assemblée générale des parents, incluant l'élection du conseil d'établissement et la formation de l'organisme de participation des parents (OPP), se déroulera le mardi 14 septembre à 19h, toujours de façon virtuelle. Vous recevrez une invitation officielle de la part du conseil d'établissement, ainsi que les informations pour vous connecter quelques jours avant cette rencontre.

### 5. Arrivée des élèves le matin et le midi

Nous souhaitons faire quelques rappels pour les élèves qui arrivent de la maison le matin et le midi. D'abord, l'entrée se fait par la cour de l'école pour tous. Trois accès permettent d'y entrer : porte sur la 2<sup>e</sup> avenue, porte dans la ruelle et porte entre l'école et l'église (1<sup>re</sup> avenue). Un effort doit être fait pour que les élèves arrivent à l'heure et ne passent pas par le secrétariat pour accélérer les entrées et éviter les attroupements au secrétariat.

Le matin, les portes de l'école ouvriront dès 8h00 et les élèves pourront entrer jusqu'à 8h05. Cette façon de faire permet de faciliter la circulation dans l'école. Nous demandons par contre aux élèves d'être ponctuels et d'arriver au plus tard à 8h05, car tous doivent être en classe, prêt à travailler pour 8h10.

Le midi, l'entrée des élèves se fait à 12h59. Plusieurs dîneurs sont déjà en classe ce qui fait qu'il y a moins d'élèves dans la cour. Nous demandons aux élèves qui vont dîner à la maison de ne pas arriver dans la cour d'école avant 12h50 puisque la cour est réservée aux élèves du service de garde.

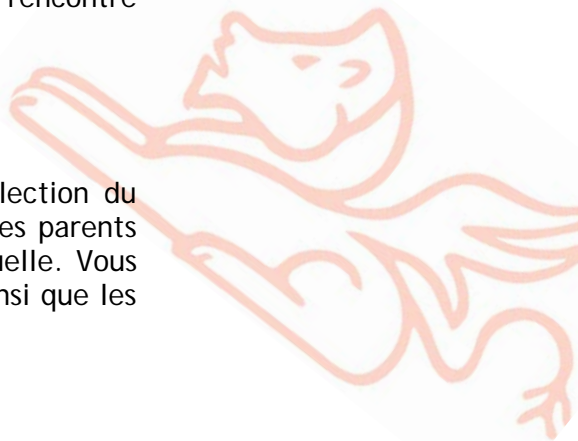
### 6. Sortie des élèves le midi et en après-midi

Les élèves de 1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> année qui ne vont pas au service de garde doivent sortir par la cour d'école le midi et en après-midi et quitter la cour rapidement. Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année sortent par l'entrée principale et ne doivent pas aller dans la cour, sauf s'ils ont à rejoindre un petit frère ou petite sœur.

Pour le préscolaire, les élèves qui partent à la maison sortiront par le balcon près de la ruelle. On demande à leur parent d'attendre à l'extérieur, afin que les enseignantes puissent les repérer facilement.

### 7. Bénévoles

Chaque année, la participation de parents bénévoles nous permet de réaliser plusieurs activités ou événements spéciaux (bibliothèque, activités spéciales, photos, etc.). Si vous avez du temps de disponible et envie de vous impliquer dans la vie de l'école, nous vous invitons à écrire à monsieur Langlois au [stmarc@csgm.qc.ca](mailto:stmarc@csgm.qc.ca). Il communiquera ensuite avec vous pour connaître vos intérêts et vos disponibilités.



## 7. Service de garde

Voici quelques sujets d'intérêt concernant le service de garde :

- La rentrée se déroule bien, mais nous devons quotidiennement ajuster les groupes à cause des nombreux changements dans la fréquentation des élèves. **Nous demandons à tous les parents de nous informer très rapidement d'éventuels changements à la fréquentation de leur enfant pour nous aider à maintenir une organisation fonctionnelle et efficace.** De plus, nous aurions besoin rapidement des calendriers de garde partagés, le cas échéant, pour faciliter l'organisation des groupes et éviter les confusions dans la facturation.
- Tout comme l'an dernier, en après-midi nous demandons aux parents d'attendre leur enfant à l'extérieur après l'avoir fait appeler à l'accueil. Nous mettons tout en œuvre pour nous assurer que les enfants qui quittent l'école ont bel et bien été appelés et qu'ils voient leur parent avant de descendre l'escalier. Nous vous demandons de leur rappeler que s'ils ne vous voient pas, ils doivent demeurer dans l'école et retourner voir l'éducatrice à l'accueil.
- Nous vous rappelons de ne pas oublier de fournir des ustensiles avec le lunch de votre enfant puisque nous n'achetons plus d'ustensiles jetables.
- Concernant les collations, le service de garde en fournit le mercredi après-midi (début le 8 septembre) et lors des journées pédagogiques.
- Enfin, le service de traiteur débutera le 13 septembre. Les utilisateurs du service de garde ont déjà reçu l'information à cet effet. Au besoin, vous pouvez vous adresser au bureau du service de garde pour plus de détails.

## 8. Frais scolaires

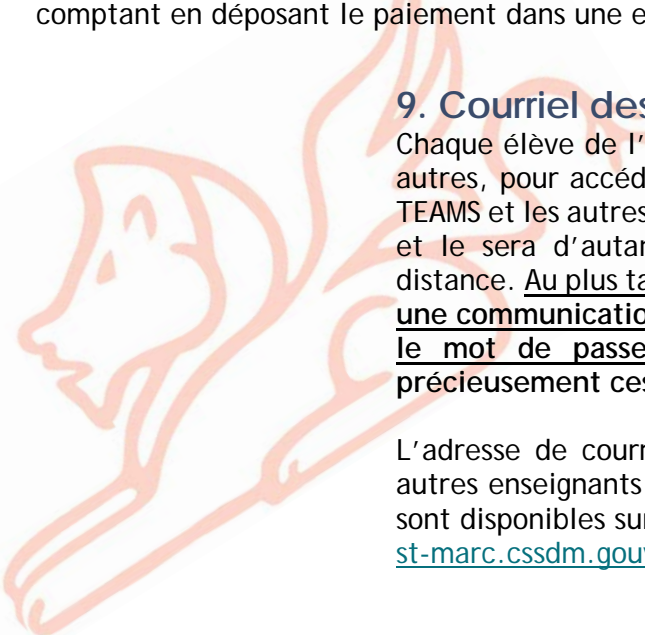
Vous avez reçu par courriel la semaine dernière un état de compte pour les frais scolaires de vos enfants. Cet état de compte était accompagné d'instructions pour ceux qui souhaiteraient les payer par virements bancaires. **Attention ! Il ne faut pas utiliser les mêmes informations que pour le service de garde. Soyez vigilants. Il est aussi possible de passer au secrétariat entre 8h et 11h45 ou entre 13h et 15h45 pour payer par Interac.** Pour ceux qui le préfèrent, il est toujours possible de payer par chèque ou par argent comptant en déposant le paiement dans une enveloppe au nom de votre enfant au secrétariat.

## 9. Courriel des élèves et des enseignants

Chaque élève de l'école possède une adresse de courriel qui est utilisée, entre autres, pour accéder au réseau et à différents outils en ligne comme Microsoft TEAMS et les autres composantes de la suite Office. Cette adresse est importante et le sera d'autant plus si nous devons basculer vers de l'enseignement à distance. Au plus tard en début de semaine prochaine, tous les élèves recevront une communication papier qui contiendra leur adresse de courriel, ainsi que le mot de passe y étant associé. Il est très important de conserver précieusement ces informations.

L'adresse de courriel de son enseignante s'y retrouvera également. Pour les autres enseignants de l'école, incluant les spécialistes, les adresses de courriel sont disponibles sur le site de l'école :

[st-marc.cssdm.gouv.qc.ca/contact/notre-equipe/](http://st-marc.cssdm.gouv.qc.ca/contact/notre-equipe/)





## 10. Photographies scolaires

La prise de photos des élèves e déroulera le vendredi 17 septembre. La présence de tous les enfants est importante, car il n'y aura pas de reprise à l'école. De plus, comme la technique de l'écran vert sera utilisée, vous devez éviter les vêtements verts.

## 11. Journée de la déclaration de clientèle

Le 30 septembre est la journée officielle de la déclaration de la présence des élèves à l'école. Il est donc très important que tous les enfants soient présents. Si votre enfant est absent, on vous contactera pour venir signer le formulaire attestant qu'il est bien inscrit à l'école Saint-Marc.

## 12. Demandes de dernière minute au secrétariat

Chaque jour, plusieurs parents téléphonent au secrétariat pour faire part de changement concernant le départ de leur enfant, et ce, souvent à la dernière minute. Vous devez savoir d'abord qu'il est très difficile de transmettre cette information rapidement en classe puisque nous n'avons pas de système d'interphone. Aussi, nous ne pouvons pas garantir que le secrétariat prendra votre message à temps, surtout s'il est fait tard dans l'avant-midi ou dans l'après-midi. Nous vous demandons donc de réserver de telles demandes à des situations d'urgence et, le cas échéant, à les faire le plus tôt possible.

## 13. Autorisations parentales

Chaque année, nous devons recueillir votre autorisation pour différents éléments de la vie de l'école (sorties à pied dans le quartier, photos, vidéos, etc.). Avec l'augmentation de l'utilisation des plateformes numériques, on nous demande également de recueillir votre autorisation pour encadrer leur utilisation. Comme l'an dernier, nous avons choisi de prendre un virage écologique. Vous recevrez donc au courant du mois de septembre un courriel vous demandant de remplir formulaire en ligne, afin de valider votre accord en lien avec ces éléments.

## 14. Présence à l'école vs COVID

Présentement, les motifs d'exclusion de l'école sont sensiblement les mêmes que l'an dernier. Ainsi, puisqu'aucun élève n'est vacciné, votre enfant ne peut pas se présenter à l'école si :

- Il présente UN symptôme pouvant être lié à la COVID (fièvre, perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût, toux récente ou aggravation d'une toux chronique, essoufflement, difficulté à respirer, mal de gorge).  
➔ Test et attente du résultat.
- Il a été en contact avec un cas confirmé à l'extérieur de l'école.  
➔ Test et isolement de 10 jours, peu importe le résultat.
- Quelqu'un qui habite avec lui est suspecté avoir la COVID ou présente UN des symptômes de la COVID.  
➔ Isolement jusqu'à ce que la personne visée obtienne un résultat à un test.
- Il revient d'un voyage à l'extérieur du Canada.  
➔ Quarantaine de 14 jours puisqu'il n'est pas vacciné.

Dans tous les cas, vous devez suivre les consignes qui vous seront transmises par la DSP et informer l'école, afin que nous puissions effectuer les suivis nécessaires. Vous devez également communiquer par écrit avec le secrétariat lorsque votre enfant peut revenir à l'école en nous fournissant les renseignements le précisant (formulaire, courriel de la DSP, etc.)

Il est important de noter qu'en cas de contact avec un cas confirmé à l'école, il n'y aura pas d'isolement automatique, du moins au primaire puisque les élèves sont considérés davantage protégés puisqu'ils portent le masque en continu. Chaque cas sera traité individuellement par la DSP et des consignes seront transmises aux écoles et aux familles.

Comme vous le constatez sûrement, ces informations évoluent avec le temps, nous veillerons à vous tenir au courant d'éventuels changements. Dans le doute, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Concernant la communication des cas à l'école, nous vous rappelons que vous serez avisés lorsqu'il y aura des cas positifs confirmés d'élèves ou de membres du personnel.

# Calendrier des activités du mois

## SEPTEMBRE 2021



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		01	02 Rencontres de parents (virtuelles)	03 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
06 Fête du travail (Congé)	07 18h30 : Conseil d'établissement (virtuel)	08	09	10
13	14 19h : Assemblée générale des parents (virtuelle)	15	16	17 JOURNÉE DE LA PHOTO SCOLAIRE 
20	21 Conseil d'établissement (heure à confirmer)	22	23	24
27	28 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	29	30 Journée de la déclaration de clientèle	

Bon mois de septembre à tous !

L'équipe de l'école Saint-Marc !